



COMMUNICATION FINANCIÈRE

au 31 Décembre 2023



CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2023 DU GROUPE TANGER MED

Le Groupe Tanger Med opère et développe des plateformes portuaires, logistiques et industrielles. Il gère le complexe portuaire Tanger Med, 1^{er} port en Méditerranée et en Afrique. A travers « Marsa Maroc », il gère également 24 terminaux à conteneurs et uracs dans 10 ports au Maroc. Le volume total traité par le Groupe est de 162 Millions de tonnes de marchandises et 9,6 millions de conteneurs EVP.

Le Groupe est également aménageur et développeur de plus de 3 000 Ha de zones d'activités économiques qui accueillent plus de 1 300 entreprises dans les secteurs de l'industrie automobile, l'aéronautique, le textile, l'agro-alimentaire et la logistique.

BILAN DE L'ACTIVITÉ EN 2023

BILAN FINANCIER

CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT DE L'ENSEMBLE
DES ACTIVITÉS DU GROUPE TANGER MED

10 003 MDhs



8 084 MDhs

CHIFFRE D'AFFAIRES
DU PÔLE PORTUAIRE ET LOGISTIQUE



568 MDhs

CHIFFRE D'AFFAIRES
DU PÔLE INDUSTRIEL



910 MDhs

CHIFFRE D'AFFAIRES
DU PÔLE SERVICES



441 MDhs

CHIFFRE D'AFFAIRES
AUTRES ACTIVITÉS DU GROUPE

PÔLE PORTUAIRE ET LOGISTIQUE

LE PÔLE PORTUAIRE ET LOGISTIQUE AGRÈGE LES FONCTIONS OPÉRATIONNELLES SUR
LES PÉRIMÈTRES DE « TANGER MED PORT AUTHORITY » ET DE « MARSA MAROC »



9,6 MEVP*

TOTAL DES CONTENEURS
MANUTENTIONNÉS

*EQUIVALENT VINGT PIEDS



162 M (T)*

TOTAL DU TONNAGE
TRAITÉ

*Volume consolidé du complexe portuaire Tanger Med et de Marsa Maroc avec retraitement du trafic de Tanger Alliance (opéré par Marsa Maroc dans le cadre du consortium avec Contship Italia, Eurogate et Hapag Lloyd)

PÔLE INDUSTRIEL

LES ZONES D'ACTIVITÉS DE TANGER MED ENGLOBENT LES ZONES PORTÉES PAR « TANGER MED ZONES »



155 Mrd Dhs

VOLUME D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR LES
ZONES D'ACTIVITÉS DE TANGER MED



3 000 HA

ZONES D'ACTIVITÉS



1 300

ENTREPRISES
INSTALLÉES

COMMUNICATION FINANCIERE CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le conseil d'administration de TMPA s'est réuni le 20 février 2024 en vue d'examiner l'activité et d'arrêter les comptes au titre de l'exercice 2023.

« Tanger Med Port Authority » par abréviation « TMPA », est la filiale de « Tanger Med Special Agency » en charge de la gestion du Port Tanger Med 1, du Port Passagers et rouliers et du Port Tanger Med 2.

L'année 2023 a été marquée par la croissance de l'ensemble des indicateurs portuaires. **8,6** millions de conteneurs ont été traités soit **95%** de la capacité nominale, un résultat en avance de 4 ans par rapport aux objectifs.

Le complexe portuaire Tanger Med maintient son leadership méditerranéen et africain, il confirme également son rôle comme plateforme de référence pour les importations et exportations nationales.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES TRAFICS DU COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED



122 M (T)
Tonnage Global
+13,6% PAR RAPPORT À 2022



8,6 MEVP*
Conteneurs
+13,4% PAR RAPPORT À 2022



477 993
Camions TIR
+4,1% PAR RAPPORT À 2022



578 446
Véhicules Neufs
+21% PAR RAPPORT À 2022



9,8 M (T)
Vrac Liquide
+6% PAR RAPPORT À 2022

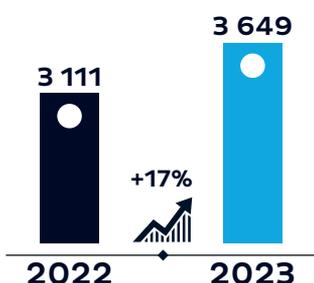


581 042 (T)
Vrac Solide
+44% PAR RAPPORT À 2022

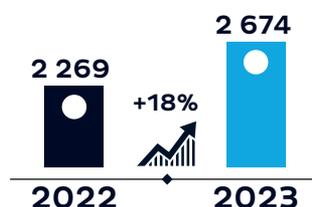
*Équivalent Vingt Pieds

INDICATEURS FINANCIERS

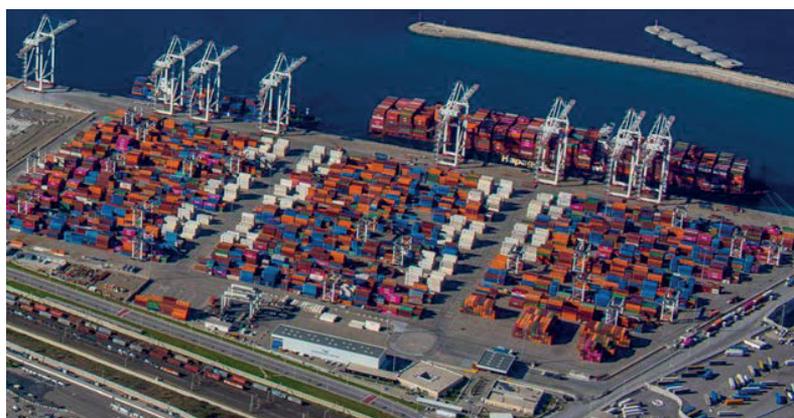
CHIFFRE D'AFFAIRES en Mdhs



EBE en Mdhs



RÉSULTAT NET en Mdhs



BILAN ACTIF AU 31.12.2023

EN MILLIERS DH

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amort & provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS (A)	193 800	62 979	130 820	44 273
- Frais préliminaires	-	-	-	-
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	193 800	62 979	130 820	44 273
- Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	10 084 643	95 141	9 989 502	9 982 851
- Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	115 533	95 141	20 392	18 382
- Fonds commercial	9 957 749	-	9 957 749	9 957 749
- Autres immobilisations incorporelles	11 362	-	11 362	6 720
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	24 653 931	5 734 582	18 919 350	19 130 533
- Terrains	-	-	-	-
- Constructions	22 173 074	5 129 229	17 043 845	16 932 681
- Installations techniques, matériel et outillage	580 721	424 087	156 634	165 853
- Matériel transport	18 702	13 681	5 022	6 667
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	243 277	164 240	79 036	79 679
- Autres immobilisations corporelles	3 599	-	255	401
- Immobilisations corporelles en cours	1 634 558	-	1 634 558	1 945 252
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	44 795	-	44 795	44 795
- Prêts immobilisés	-	-	-	-
- Autres créances financières	44 795	-	44 795	44 795
- Titres de participation	-	-	-	-
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	37 159	-	37 159	77 377
- Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
- Augmentation des dettes financières	37 159	-	37 159	77 377
TOTAL I (A+B+C+D+E)	35 014 328	5 892 702	29 121 626	29 279 828
STOCKS (F)	14 129	-	14 129	9 147
- Marchandises	-	-	-	-
- Matières et fournitures consommables	14 129	-	14 129	9 147
- Produits en cours	-	-	-	-
- Produits interm. et produits resid.	-	-	-	-
- Produits finis	-	-	-	-
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	803 712	158 668	645 043	894 370
- Fournis, débiteurs, avances et acomptes	11 238	-	11 238	13 875
- Clients et comptes rattachés	666 991	158 668	508 322	758 891
- Personnel	-	-	-	-
- État	75 704	-	75 704	74 324
- Comptes d'associés	-	-	-	-
- Autres débiteurs	28 817	-	28 817	40 536
- Comptes de régularisation - Actif	20 962	-	20 962	6 744
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	1 664 419	-	1 664 419	931 443
- (Éléments circulants)	2 401	-	2 401	778
TOTAL II (F+G+H+I)	2 484 660	158 668	2 325 992	1 835 738
TRESORERIE - ACTIF	162 812	-	162 812	232 050
- Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	-
- Banques, TG et CP	162 808	-	162 808	232 040
- Caisse, régie d'avances et accreditifs	3	-	3	10
TOTAL III	162 812	-	162 812	232 050
TOTAL GENERAL I+II+III	37 661 800	6 051 370	31 610 430	31 347 617

BILAN PASSIF AU 31.12.2023

EN MILLIERS DH

PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES	17 400 000	-	17 400 000
- Capital social ou personnel (1)	-	-	-
- Moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont vers.	-	-	-
- Moins: Capital appelé	-	-	-
- Moins: Dont versé	-	-	-
- Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 066 947	-	1 066 947
- Écarts de réévaluation	-	-	-
- Réserve légale	67 878	-	19 865
- Autres réserves	-	-	-
- Report à nouveau (2)	273 678	-	-
- Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-	-
- Résultat net de l'exercice (2)	1 242 013	-	960 273
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	20 050 516	-	19 447 085
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	272 623	-	285 547
- Subventions d'investissement	272 623	-	285 547
- Provisions réglementées	-	-	-
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (Ajout)	-	-	-
DETTES DE FINANCEMENT (C)	9 639 119	10 217 989	5 075 000
- Emprunts obligataires	4 905 000	5 075 000	5 075 000
- Autres dettes de financement	4 734 119	5 142 989	-
DETTES DE FINANCEMENT (Ajout)	895 155	568 320	490 944
- Provisions pour risques	860 614	490 944	490 944
- Provisions pour risques	34 541	77 377	77 377
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	67 013	12 323	-
- Augmentation des créances immobilisées	-	-	-
- Diminution des dettes de financement	67 013	12 323	-
TOTAL I (A + B + C + D + E)	30 924 426	30 531 264	29 279 828
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	683 948	797 250	475 483
- Fournisseurs et comptes rattachés	390 548	475 483	475 483
- Clients créditeurs, avances et acomptes	15 156	21 653	21 653
- Personnel	4 712	4 976	4 976
- Organismes sociaux	11 778	11 573	11 573
- État	40 389	35 705	35 705
- Comptes d'associés	-	-	-
- Autres créances	13 313	21 514	21 514
- Comptes de régularisation - passif	208 051	226 406	226 406
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	2 056	778	-
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (H)	686 004	816 352	-
TOTAL II (F + G + H)	686 004	816 352	-
TRESORERIE - PASSIF (I)	-	-	-
- Crédits d'escompte	-	-	-
- Crédit de trésorerie	-	-	-
- Banques (soldes créditeurs)	0	0	0
TOTAL III	0	0	0
TOTAL GENERAL I + II + III	31 610 430	31 347 617	29 279 828

(1) Capital personnel débiteur (2) bénéficiaire (+); déficitaire (-)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES AU 31.12.2023

EN MILLIERS DH

NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice	concernant les exercices précédents		
I. PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-	-	-
- Ventes de marchandises	-	-	-	-
- Ventes de biens et services produits	3 648 922	-	3 648 922	3 111 161
- Chiffres d'affaires	3 648 922	-	3 648 922	3 111 161
- Variation de stock de produits	-	-	-	-
- Immobilisations produites par l'Ése pour elle-même	-	-	-	-
- Subvention d'exploitation	-	-	-	-
- Autres produits d'exploitation	4 194	-	4 194	4 194
- Reprises d'exploitation; transfert de charges	25 838	-	25 838	22 899
TOTAL I	3 678 954	-	3 678 954	3 138 254
II. CHARGES D'EXPLOITATION	-	-	-	-
- Achats revendus de marchandises	-	-	-	-
- Achats consommés de matières et de fournitures	522 390	-	522 390	467 265
- Autres charges externes	327 502	-	327 502	260 674
- Impôts et taxes	7	-	7	8
- Charges de personnel	124 752	-	124 752	114 115
- Autres charges d'exploitation	-	-	-	-
- Dotations d'exploitation	1 033 568	-	1 033 568	913 065
- Reprises d'exploitation; transfert de charges	2 008 219	-	2 008 219	1 755 127
TOTAL II	2 008 219	-	2 008 219	1 755 127
III. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 670 735	-	1 670 735	1 383 127
IV. PRODUITS FINANCIERS	-	-	-	-
- Produits des titres de participation et autres titres imm.	-	-	-	-
- Gains de change	28 476	-	28 476	87 372
- Intérêts et autres produits financiers	52 575	-	52 575	13 079
- Reprises financières; transfert de charges	78 154	-	78 154	12 083
TOTAL IV	159 205	-	159 205	112 534
V. CHARGES FINANCIÈRES	-	-	-	-
- Charges d'intérêts	394 741	-	394 741	410 201
- Pertes de changes	15 191	-	15 191	13 151
- Autres charges financières	-	-	-	-
- Dotations financières	34 541	-	34 541	78 154
TOTAL V	444 473	-	444 473	501 506
VI. RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	-285 268	-	-285 268	-388 972
VII. RÉSULTAT COURANT (III+VI)	1 385 467	-	1 385 467	994 155

1) Variation de stocks: stock final - stock initial; augmentation (+); diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés; achats-variation de stocks

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES (SUITE)

EN MILLIERS DH

NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice 1	exercices précédents 2		
VII. RÉSULTAT COURANT (reports)	-	-	1 385 467	994 155
VIII. PRODUITS NON COURANTS	-	-	-	-
- PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-
- SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE	-	-	-	-
- REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	12 924	-	12 924	12 924
- AUTRES PRODUITS NON COURANTS	5 248	-	5 248	4 099
- REPRISES NON COURANTES; TRANSFERTS DE CHARGES	100 000	-	100 000	-
TOTAL VIII	118 172	-	118 172	17 014
IX. CHARGES NON COURANTES	-	-	-	-
- Valeurs nettes d'amort. des Immo cédées	12	-	12	665
- Subventions accordées	-	-	-	-
- Autres charges non courantes	181 615	-	181 615	50 230
- Dotations non courantes aux amortiss. et provision	80 000	-	80 000	-
TOTAL IX	261 627	-	261 627	50 895
X. RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-143 455	-	-143 455	-33 892
XI. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	1 242 013	-	1 242 013	960 273
XII. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-	-	-	-
XIII. RÉSULTAT NET (XI-XII)	1 242 013	-	1 242 013	960 273
XIV. TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	3 956 331	-	3 956 331	3 267 802
XV. TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	2 714 318	-	2 714 318	2 307 528
XVI. RÉSULTAT NET (XIV - XV)	1 242 013	-	1 242 013	960 273

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

EN MILLIERS DH

	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)		
1	Résultat net de l'exercice (+ ou -)	-	-
2	+ Bénéfice +	1 242 013	960 273
3	+ Perte -	-	-
4	Dotations d'exploitation	1 031 907	901 890
5	Dotations financières	34 541	77 377
6	Dotations non courantes	80 000	-
7	Reprises d'exploitation	-	-
8	Reprises financières	77 377	-
9	Reprises non courantes (2) (3)	12 924	12 924
10	Produits des cessions d'immobilisation (1)	-	-
11	Valeurs nettes des immobilisations cédées	12	665
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	2 298 172	1 927 281
II	Distributions de bénéfices	638 582	364 881
	AUTOFINANCEMENT	1 659 591	1 562 399

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

EN MILLIERS DH

	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
	EMPLOIS	EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	-	-
2	Achats revendus de marchandises	-	-
I.	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	-	-
II.	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	3 648 922	3 111 161
3	Ventes de biens et services produits	3 648 922	3 111 161
4	Variation de stocks de produits	-	-
5	Immobilisations produites par l'Ése pour elle-même	-	-
III.	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	849 892	727 939
6	Achats consommés de matières et fournitures	522 390	467 265
7	Autres charges externes	327 502	260 674
IV.	VALEUR AJOUTÉE (II-III)	2 799 030	2 383 222
V.	Subventions d'exploitation	-	-
9			



Horwath Maroc Audit
90, Avenue Mehdi Benarka
Hay Riad - Rabat
Maroc



Boulevard Sidi Mohammed Benabdelkhalil
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 -
5ème étage - La Marina - Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
TANGER MED PORT AUTHORITY S.A (Ex TANGER MED II S.A)
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **TANGER MED PORT AUTHORITY S.A**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 20 323 139 009,95 MAD dont un bénéfice net de 1 242 012 930 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **TANGER MED PORT AUTHORITY S.A** au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises

Questions clés identifiées	Nos réponses
En application des termes des documents de concession, TMPA concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.	Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à : <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ; Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ; Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.
Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.	
Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.	
En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 février 2024

Les Commissaires aux Comptes

CROWE HORWATH



Adib Benbrahim
Associé

DELOITTE AUDIT



Adnane FAOUZI
Associé

CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2023 DE MARSAMAROC

Le Directoire de la Société d'Exploitation des Ports, Marsa Maroc, s'est réuni en date du 13 mars 2024, pour examiner l'activité et arrêter les comptes au terme de l'exercice 2023.

Marsa Maroc est un opérateur portuaire multitrafic, occupant la place de leader de l'exploitation portuaire au Maroc, avec 24 terminaux opérés à travers l'ensemble des ports de commerce du Maroc.

Le Groupe Marsa Maroc a réalisé, au terme de l'année 2023, un chiffre d'affaires consolidé de 4 320 millions de dirhams en progression de 9,4% par rapport à 2022. Le trafic manutentionné par le Groupe courant 2023 a affiché une nette hausse de 13% à 56,9 millions de tonnes, porté par la hausse des conteneurs principalement.

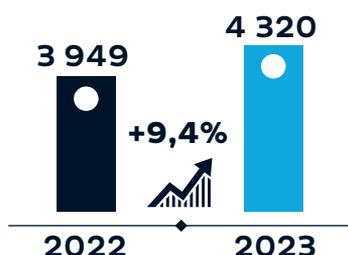
PRINCIPAUX INDICATEURS DU TRAFIC PORTUAIRE DE MARSAMAROC



VOLUME INCLUANT LE TRAFIC RÉALISÉ PAR MARSAMAROC AU COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED

INDICATEURS FINANCIERS

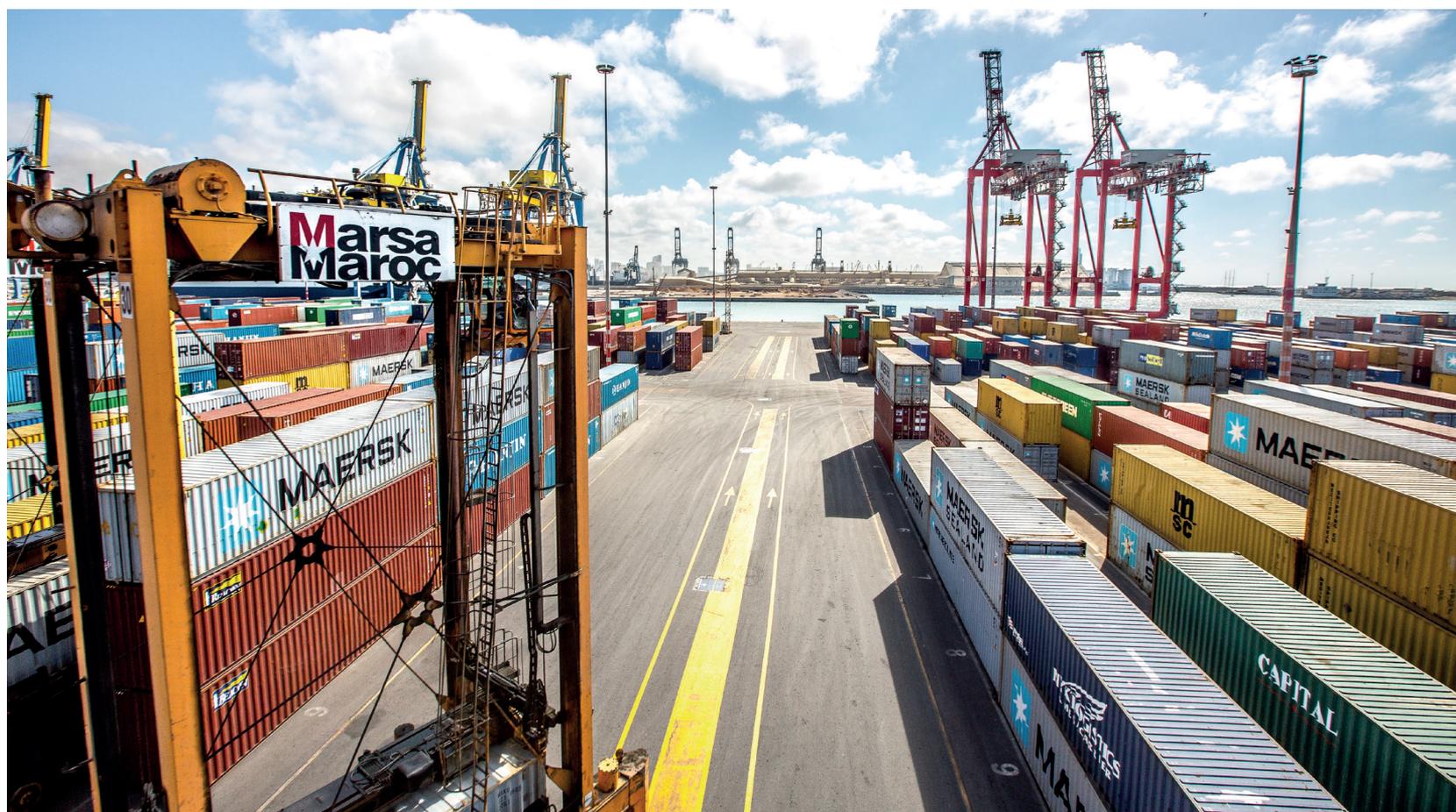
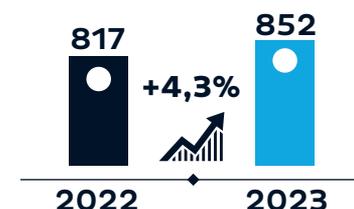
CHIFFRE D'AFFAIRES EN MDhs



EBE EN MDhs



RÉSULTAT NET EN MDhs



BILAN CONSOLIDÉ

Actif (En milliers de dirhams)	31/12/2023	31/12/2022	Passif (En milliers de dirhams)	31/12/2023	31/12/2022
Ecart d'acquisition			Capital	733 956	733 956
Immobilisations incorporelles	1 056 798	1 087 106	Réserves consolidées	926 938	697 310
Immobilisations corporelles	3 088 412	3 241 456	Résultat net de l'exercice part du Groupe	852 234	816 793
Immobilisations financières	64 251	69 527	Intérêts minoritaires	470 146	437 401
Impôt différé actif	608 863	559 034	Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 983 274	2 685 460
Actif immobilisé	4 818 323	4 957 124	Provisions durables pour risques et charges	1 838 633	1 791 759
Stocks	129 157	115 920	Dettes de financement	2 031 912	2 365 774
Clients et comptes rattachés	599 157	597 055	Impôt différé passif		
Autres créances et comptes de régularisation	336 613	366 127	Passif à long terme	3 870 544	4 157 533
Titres et valeurs de placement	1 743 918	1 119 134	Fournisseurs et comptes rattachés	385 806	606 792
Actif circulant	2 808 845	2 198 236	Autres dettes et comptes de régularisation	651 156	610 067
Disponibilités	263 611	904 492	Passif circulant	1 036 962	1 216 859
Total actif	7 890 780	8 059 852	Trésorerie-passif	0	0
			Total Passif	7 890 780	8 059 852

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDÉ

(En milliers de dirhams)	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation	4 363 737	4 014 248
Chiffre d'affaires	4 320 173	3 949 069
Reprises d'exploitation	43 564	65 179
Charges d'exploitation	2 809 080	2 650 832
Achats consommés	447 967	427 028
Autres charges externes	955 093	865 257
Impôts et taxes	20 376	20 277
Charges de personnel	812 258	752 442
Autres charges d'exploitation	100	
Dotations d'exploitation	573 287	585 828
Résultat d'exploitation	1 554 657	1 363 416
Résultat financier	-37 170	-62 791
Résultat net courant	-189 972	-52 821
Résultat avant impôt	1 327 515	1 247 804
Impôts sur les sociétés	372 356	326 707
Impôts différés	-49 829	-23 186
Total IS	322 527	303 521
Résultat net des entreprises intégrées	1 004 988	944 282
Résultat consolidé	1 004 988	944 282
Part des minoritaires	152 754	127 489
Résultat net part du groupe	852 234	816 793
Résultat par action en MAD	11,61	11,13

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En milliers de dirhams)	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net des sociétés intégrées	1 004 988	944 282
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Dotations d'exploitation nettes des reprises	506 176	525 158
- Variation des impôts différés	-49 829	-23 186
- Annulation des résultats de cession des immobilisations	-1 237	-1 019
- Autres produits sans impact sur la trésorerie	863	1 106
- Variation du BFR lié à l'activité	-129 360	55 039
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	1 331 600	1 501 381
Acquisition d'immobilisations	-276 848	-287 808
Cessions d'immobilisations	1 273	2 608
Variation des prêts et avances consentis	5 276	-2 250
Effet de variation de périmètre	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-270 298	-287 450
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-587 165	-528 448
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	-120 009	-36 363
Augmentation de capital	-	4 484
Augmentation dettes de financement	-	-
Remboursements d'emprunts	-333 862	-275 913
Variation des Comptes courants d'associés	-36 362	31 876
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 077 399	-804 364
Variation de trésorerie nette	-16 097	409 567
Trésorerie nette ouverture (y compris placements)	2 023 626	1 614 059
Trésorerie nette clôture (y compris placements)	2 007 529	2 023 626

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (HORS TAXES)

OPÉRATIONS	TOTAL DE L'EXERCICE 2023		TOTAL DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 2022	
	C = A + B	D	E	F
I PRODUITS D'EXPLOITATION	2 494 132 713,01	0,00	2 494 132 713,01	2 420 851 295,17
* Ventes de biens et services produits d'affaires	2 456 762 838,95		2 456 762 838,95	2 357 077 912,35
* Reprises d'exploitation: transferts de charges	37 369 874,06		37 369 874,06	63 773 382,82
TOTAL I	2 494 132 713,01	0,00	2 494 132 713,01	2 420 851 295,17
II CHARGES D'EXPLOITATION	1 553 680 467,11	0,00	1 553 680 467,11	1 526 677 840,00
* Achats consommés (2) de matières et fournitures	230 618 871,81		230 618 871,81	232 210 811,88
* Autres charges externes	326 245 786,67		326 245 786,67	304 548 910,63
* Impôts et taxes	19 257 219,87		19 257 219,87	18 874 886,70
* Charges de personnel	681 548 366,04		681 548 366,04	643 952 721,22
* Autres charges d'exploitation	100 000,00		100 000,00	0,00
* Dotations d'exploitation	295 910 222,72		295 910 222,72	327 090 509,57
TOTAL II	1 553 680 467,11	0,00	1 553 680 467,11	1 526 677 840,00
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	940 452 245,90	0,00	940 452 245,90	894 173 455,17
IV PRODUITS FINANCIERS	155 669 975,33	0,00	155 669 975,33	51 411 031,93
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	120 009 457,77		120 009 457,77	36 362 741,56
* Gains de change	2 204 830,61		2 204 830,61	4 081 604,42
* Intérêts et autres produits financiers	31 999 127,16		31 999 127,16	10 803 406,82
* Reprises financières: transferts de charges	1 456 559,79		1 456 559,79	171 279,13
TOTAL IV	155 669 975,33	0,00	155 669 975,33	51 411 031,93
V CHARGES FINANCIÈRES	3 094 629,45	0,00	3 094 629,45	1 903 427,82
* Charges d'intérêts	354 989,18		354 989,18	375 479,77
* Pertes de change	2 283 312,01		2 283 312,01	300 094,78
* Autres charges financières	11 547,26		11 547,26	33 280,47
* Dotations financières	445 173,50		445 173,50	1 194 572,80
TOTAL V	3 094 629,45	0,00	3 094 629,45	1 903 427,82
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	152 575 345,88	0,00	152 575 345,88	49 515 604,11
VII RÉSULTAT COURANT (III - VI)	1 093 027 591,78	0,00	1 093 027 591,78	943 689 059,28
VIII PRODUITS NON COURANTS	152 193 704,36	0,00	152 193 704,36	105 705 100,64
* Produits des cessions d'immobilisations	1 273 405,26		1 273 405,26	2 027 028,68
* Reprises sur subvention d'investissement	1 252 000,00		1 252 000,00	0,00
* Autres produits non courants	97 699 456,05		97 699 456,05	69 132 393,95
* Reprises non courantes: transferts de charges	51 968 843,05		51 968 843,05	33 053 678,01
TOTAL VIII	152 193 704,36	0,00	152 193 704,36	105 705 100,64
IX CHARGES NON COURANTES	219 627 864,92	0,00	219 627 864,92	145 377 257,15
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	36 306,54		36 306,54	333 313,70
* Autres charges non courantes	192 026 554,46		192 026 554,46	125 501 305,13
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	27 565 003,92		27 565 003,92	19 542 638,32
TOTAL IX	219 627 864,92	0,00	219 627 864,92	145 377 257,15
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-67 434 160,56	0,00	-67 434 160,56	-39 672 156,51
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	1 025 593 431,22	0,00	1 025 593 431,22	904 016 902,77
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (*)	297 090 781,00	0,00	297 090 781,00	279 988 262,00
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	728 502 650,22	0,00	728 502 650,22	624 028 640,77
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	2 801 996 392,70	-	2 801 996 392,70	2 577 975 427,74
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)	2 073 493 742,48	-	2 073 493 742,48	1 953 946 786,97
XVI RÉSULTAT NET (Total des produits - Total des charges)	728 502 650,22	-	728 502 650,22	624 028 640,77

BILAN (ACTIF)

ACTIF	BRUT	EXERCICE ANTÉRIEUR	NET	EXERCICE PRÉCÉDENT
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	243 850 550,72	99 546 063,38	144 304 487,34	58 451 267,18
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	168 770 775,72	122 428 334,38	46 342 441,34	24 382 331,09
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	168 770 775,72	122 428 334,38	46 342 441,34	24 382 331,09
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	4 578 930 042,42	4 476 437 370,12	1 102 355 638,30	1 092 181 945,71
* Terrains	95 532 936,82	16 962 235,81	78 570 701,01	78 587 057,11
* Constructions	1 046 308 095,51	658 575 566,30	387 732 493,41	386 747 613,68
* Installations techniques, matériel et outillage	3 129 258 008,08	2 694 952 633,22	494 205 856,86	543 116 005,08
* Matériel de transport	18 056 569,63	17 895 686,33	160 883,30	175 570,30
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	177 597 719,05	144 337 425,57	33 260 293,48	28 867 746,76
* Autres immobilisations corporelles	4 747 333,86	3 714 303,09	1 033 030,77	1 059 470,01
* Immobilisations corporelles en cours	107 292 379,37		107 292 379,37	53 638 995,77
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	1 533 245 425,55	9 632 229,46	1 343 613 196,69	1 349 347 446,46
* Prêts immobilisés	59 307 802,14	2 517 329,46	56 790 472,68	63 271 439,45
* Autres créances financières	2 441 023,01	1 000 000,00	1 441 023,01	694 307,01
* Titres de participation	1 291 496 600,00	6 114 900,00	1 285 381 700,00	1 285 381 700,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	-	-	-	-
* Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	6 344 059 700,01	3 708 043 993,24	2 636 015 762,67	2 526 372 990,44
STOCKS (F)	162 399 287,29	56 520 041,38	105 879 245,91	96 910 280,70
* Matières et fournitures consommables	142 595 026,79	56 520 041,38	86 074 985,41	76 706 020,20
* Produits en cours	19 804 260,50		19 804 260,50	19 804 260,50
* Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	597 334 993,11	129 450 646,46	473 884 346,65	630 208 428,62
* Clients et comptes rattachés	442 690 516,76	97 363 590,88	345 326 925,88	410 862 754,06
* Personnel	873 041,23	873 041,23	873 041,23	873 041,23
* Etat	30 241 566,48	30 241 566,48	30 241 566,48	35 935 270,50
* Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres débiteurs	43 536 795,42	26 087 055,58	17 269 739,84	50 284 304,22
* Comptes de régularisation actif	79 542 872,26		79 542 872,26	131 882 816,97
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	985 312 017,83	985 312 017,83	985 312 017,83	985 312 017,83
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	42 067,66	42 067,66	42 067,66	1 053 453,95
TOTAL II (F+G+H+I)	1 745 088 368,09	1 797 970 678,94	1 565 117 678,05	1 624 948 849,90
TRÉSORERIE - ACTIF	174 269 332,29	122 120,40	174 147 212,89	100 751 223,53
* Chèques et valeurs à encaisser	12 072 074,85	122 120,40	11 949 954,45	2 519 886,65
* Banques, TG et CP	161 965 558,80		161 965 558,80	97 945 730,89
* Caisse, régies d'avances et crédits	231 699,64		231 699,64	285 806,39
TOTAL III	174 269 332,29	122 120,40	174 147 212,89	100 751 223,53
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	8 264 017 407,29			



7, Boulevard Driss Slaoui
20100 Casablanca
Maroc



70, Bd Abdoumoumen
Rue Mohammed VI, 7ème étage
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
Société D'Exploitation des Ports (SODEP S.A)
175, Bd Mohamed Zerkouni - 20100
Casablanca

**Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société D'Exploitation des Ports (SODEP S.A), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.925.483.456,01 dont un bénéfice net de MAD 728.502.650,22.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société d'exploitation des ports (SODEP) S.A au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons que dans le cadre de la convention de concession, les biens du domaine public mis dans la concession par le concédant ne sont pas inclus dans les comptes de la société SODEP S.A clos au 31 décembre 2023. L'intégration de ces biens aurait donné une meilleure traduction comptable des clauses de la concession sans toutefois impacter le résultat et la situation financière de la société à cette date.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Identification et évaluation du risque sur l'évaluation des titres de participation</p> <p>Au 31 décembre 2023, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur brute comptable de KMAD 1.291.497 et une valeur nette de KMAD 1.285.382, soit 30% du montant total de l'actif. Ils sont comptabilisés au coût historique d'acquisition.</p> <p>La Société procède, à chaque clôture annuelle, à l'évaluation de la valeur actuelle de ses titres de participation. Cette valeur actuelle est estimée soit en fonction de l'actif net comptable, soit en fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir du titre.</p> <p>En cas de baisse durable de la valeur actuelle et si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle des titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan, de l'importance de la part des jugements de la Direction et des incertitudes dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, notamment la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les réévaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante.</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale ; Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des entités, du marché sur lesquelles elles sont positionnées, et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions. <p>Nous avons en outre vérifié l'exactitude arithmétique, sur la base de sondages, des calculs des valeurs actuelles retenues par la société.</p> <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également, le cas échéant, à :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations et des prêts au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ; Examiner la nécessité de comptabiliser une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.
--	---

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Identification et évaluation du risque sur les provisions pour risques et charges</p> <p>Au 31 décembre 2023, les provisions pour grosses réparations sont enregistrées au bilan pour une valeur de 1.408.608 KMAD, soit 33% du montant total du passif.</p> <p>La société calcule la provision pour grosses réparations sur l'ensemble des biens de retour entrant dans le périmètre de la concession à travers l'estimation de la dépréciation individuelle de chaque bien en détaillant la dépréciation subie par chacune de ces composantes et en considérant pour chacune d'elles, son âge et sa durée de vie économique.</p> <p>Cette méthode est basée sur une étude externe portant sur l'inventaire physique de l'ensemble des biens de retour et l'évaluation financière de ces biens.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'appréciation de la provision pour grosses réparations constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces passifs dans le bilan.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <p>Examiner le programme des grosses réparations permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'identification des infrastructures et superstructures faisant l'objet des grosses réparations ; La fixation des fréquences des réparations ; Le budget réservé aux opérations de grosse réparation ; Contrôler les hypothèses de renouvellement et les indicateurs d'actualisation utilisés dans le calcul des provisions ; Revoir à posteriori les provisions pour grosses réparations ; Procéder à une revue analytique des provisions et leurs variations ; Appréciation des mouvements de provisions par un rapprochement avec les pièces justificatives.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes



Faïçal MEKOUAR
Associé



Abdou DIOP
Associé